

OGEC SAINT VINCENT DE PAUL

**Siège social : Lycée Technologique Saint Vincent de Paul
47 rue des Sablières
33800 BORDEAUX**

***Rapport du Commissaire aux comptes sur les Comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2022***

SAS CABINET AVIANO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
membre de la Compagnie Régionale
de Grande Aquitaine
Société d'Expertise Comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre de la
Région Nouvelle Aquitaine

**1 rue Félix Aunac
47000 AGEN**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2022

Aux Membres de l'Association,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

br

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE NOUVELLE-AQUITAINE
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LA GRANDE AQUITAINE**

1, rue Félix Aunac - 47000 AGEN - ☎ : 05 53 66 94 94 - ✉ : info@cabinet-aviano.fr

SAS au capital de 100 000 € - SIRET 379 583 651 00037 - TVA FR65379583651 - 379 583 651 RCS AGEN - APE 6920Z

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous avons notamment vérifié que les produits et les charges d'exploitation comptabilisées sur l'exercice se rapportent bien à l'année scolaire 2021/2022 et qu'ils sont réels et exhaustifs. Nos conclusions se sont révélées être satisfaisantes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 10 février 2023

Pour la SAS Cabinet Aviano & Associés


Sébastien BONNEFONT
Commissaire aux Comptes

Comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2022

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	173 092	159 874	13 218	13 385
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	173 092	159 874	13 218	13 385
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles	8 337 895	6 009 188	2 328 707	2 312 848
Terrains				
Constructions	6 888 195	4 900 094	1 988 101	2 006 921
Installations techniques, matériel et outillage	686 767	580 162	106 605	120 037
Autres immobilisations corporelles	656 222	528 932	127 290	124 850
Immob. en cours / Avances et acomptes	106 711		106 711	61 039
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières	67 956		67 956	52 177
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	67 956		67 956	52 177
Total I	8 578 943	6 169 062	2 409 881	2 378 409
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	8 898		8 898	5 637
Matières premières et autres approv.	8 898		8 898	5 637
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comm				
Créances	1 455 344	113 545	1 341 799	1 379 857
Usagers et comptes rattachés	100 889	83 015	17 874	29 033
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	1 354 455	30 530	1 323 925	1 350 824
Divers	2 111 973		2 111 973	2 506 223
Valeurs mobilières de placement	126 000		126 000	126 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 927 877		1 927 877	2 306 395
Charges constatées d'avance	58 096		58 096	73 829
Total II	3 576 215	113 545	3 462 670	3 891 718
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	12 155 157	6 282 607	5 872 550	6 270 127

documents visés par le
commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	519 561	519 561
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	519 561	519 561
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 750 767	2 501 355
Excédent ou déficit de l'exercice	64 949	249 412
Situation nette (sous-total)	3 335 277	3 270 328
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 031 746	1 151 710
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	4 367 023	4 422 038
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	80 234	84 271
Total II	80 234	84 271
PROVISIONS		
Provisions pour risques		54 005
Provisions pour charges	370 500	370 500
Total III	370 500	424 505
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	698 217	804 141
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 730	54 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 597	286 686
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	94 986	88 445
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 770	19 402
Produits constatés d'avance	37 493	86 030
Total IV	1 054 794	1 339 313
Ecart de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 872 550	6 270 127

documents visés par le
commissaire aux comptes

documents visés par le
commissaire aux comptes

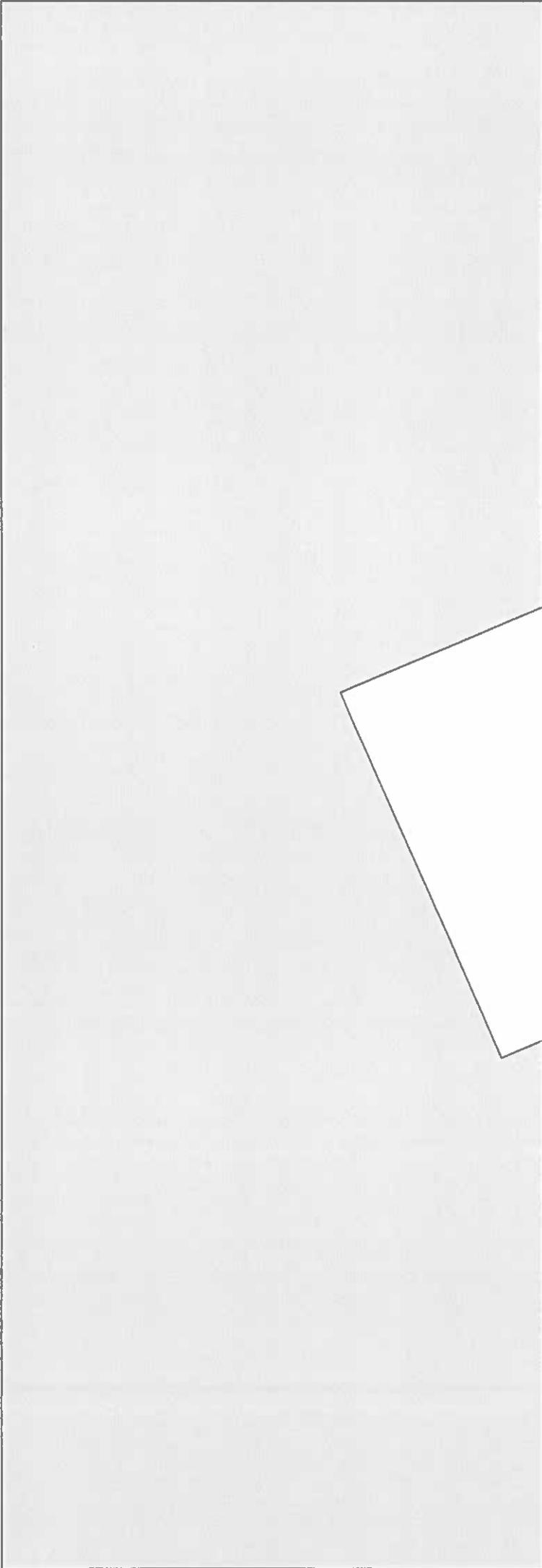
Compte de résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services	1 594 189	1 408 323
Ventes de biens	64 957	1 837
Ventes de prestations services	1 529 232	1 406 486
Produits de tiers financeurs	1 206 130	1 099 616
Concours publics et subventions d'exploitation	1 206 130	1 099 616
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	69 046	44 898
Utilisation des fonds dédiés	4 037	4 037
Autres produits	6 574	257
TOTAL I	2 879 975	2 557 131
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 865	2 090
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	1 310 271	888 278
Aides financières		1 600
Impôts, taxes et versements assimilés	83 983	83 533
Salaires et traitements	874 094	813 273
Charges sociales	326 264	326 517
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	285 665	307 466
Dotations aux provisions		10 670
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	43 633	14 160
TOTAL II	2 925 775	2 447 587
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-45 800	109 544
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	1 115	4 787
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
TOTAL III	1 115	4 787
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assililées	17 096	19 170
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV	17 096	19 170
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-15 981	-14 383
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-61 781	95 161
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 530	29 473
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	128 347	134 516
TOTAL V	129 877	163 989
CHARGES EXCEPTIONNELLES		

Compte de résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois
Sur opérations de gestion	3 148	9 738
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI	3 148	9 738
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	126 730	154 251
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	3 010 968	2 725 907
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	2 946 019	2 476 495
EXCEDENT OU DEFICIT	64 949	249 412
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	43 542	43 542
Bénévolat		
TOTAL	43 542	43 542
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	43 542	43 542
Personnel bénévole		
TOTAL	43 542	43 542

documents visés par le
commissaire aux comptes



Annexe

documents visés par le
commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'école :
OGEC SAINT VINCENT DE PAUL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dos le 31/08/2022, dont le total est de 5 872 550 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 64 949 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/11/2022.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et au plan comptable particulier des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 40 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 40 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

documents visés par le
commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,10 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	173 092			173 092
Immobilisations incorporelles	173 092			173 092
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 505 652			2 505 652
- Constructions sur sol d'autrui	2 213 254	33 748		2 247 002
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	1 975 302	160 240		2 135 542
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	675 340	11 427		686 767
- Installations générales, agencements aménagement divers	44 696			44 696
- Matériel de transport	14 292			14 292
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	560 929	36 305		597 234
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	61 039	205 911	160 240	106 711
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 050 503	447 631	160 240	8 337 895
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	52 177	15 779		67 956
Immobilisations financières	52 177	15 779		67 956
ACTIF IMMOBILISE	8 275 772	463 410	160 240	8 578 943

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		447 631	15 779	463 410
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		447 631	15 779	463 410
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		160 240		160 240
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		160 240		160 240

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	159 707	167		159 874
Immobilisations incorporelles	159 707	167		159 874
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 778 776	75 252		1 854 027
- Constructions sur sol d'autrui	1 328 148	79 629		1 407 777
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 580 362	57 928		1 638 290
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	555 303	24 859		580 162
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 019	3 058		4 078
- Matériel de transport	14 292			14 292
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	479 756	30 807		510 563
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 737 656	271 533		6 009 188
ACTIF IMMOBILISE	5 897 363	271 699		6 169 062

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 581 396 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	67 956	67 956	
Autres	67 956	67 956	
Créances de l'actif circulant :	1 513 440	1 430 425	83 015
Créances Clients et Comptes rattachés	100 889	17 874	83 015
Autres	1 354 455	1 354 455	
Charges constatées d'avance	58 096	58 096	
Total	1 581 396	1 498 381	83 015

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	712 282
INTERETS A RECEVOIR	984
SUBVENTIONS A RECEVOIR	635 555
Total	1 348 821

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	102 645	13 966	3 066	113 545
Total	102 645	13 966	3 066	113 545
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		13 966	3 066	
Financières				
Exceptionnelles				

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations	432 864			432 864
Subventions affectées				
Autres fonds	86 697			86 697
Total fonds sans droit reprise	519 561			519 561
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	2 501 355			2 750 767
Résultat de l'exercice	249 412	64 949		64 949
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	1 151 710		119 964	1 031 746
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs	84 271		4 037	80 234
Total fonds associatifs	4 506 309	64 949	124 001	4 447 257

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	519 561				519 561
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	2 501 355	249 412			2 750 767
Excédent ou déficit de l'exercice	249 412	-249 412	64 949		64 949
Situation nette	3 270 328		64 949		3 335 277
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 151 710		8 383	128 347	1 031 746
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	4 422 038		73 332	128 347	4 367 023

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	370 500				370 500
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	54 005		54 005		
Total	424 505		54 005		370 500
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			54 005		
Financières					
Exceptionnelles					

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 046 064 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	698 217	107 097	449 666	141 454
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 597	208 597		
Dettes fiscales et sociales	94 986	94 986		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 770	6 770		
Produits constatés d'avance	37 493	37 493		
Total	1 046 064	454 944	449 666	141 454
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	105 924			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FRS - FACT. NON PARVENUES	115 148
PROV CP SALARIE MALADIE	8 537
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	16 118
CHARGES A PAYER	6 770
Total	146 573

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	58 096		
Total	58 096		

Produits constatés d'avance :

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	27 028		
TAXE APPRENTISSAGE COLLECTEE A AFFE	10 465		
Total	37 493		

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Prestations assurées par l'établissement

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2022
Contribution des familles	794 678
Forfaits d'externat	1 029 942
Animation centre de formation	5 069
Animation UFA	696 420
Autres	98 032
TOTAL	2 624 141

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Subventions de fonctionnement

Etat	
Régions	81 547
Départements	
Communes et groupements de communes	
Subventions de fonctionnement - Taxe d'apprentissage	6 591
Autres subventions de fonctionnement	
Report de subventions	
TOTAL	88 139

documents visés par le
commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/08/2022	31/08/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 115	4 787
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 115	4 787
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 096	19 170
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	17 096	19 170
Résultat financier	-15 981	-14 383

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 148	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 530
Subventions d'investissement virées au résultat		128 347
TOTAL	3 148	129 877

documents visés par le
commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	39 464
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garantie par des comptes bancaires bloqués à terme à hauteur de 50% du montant emprunté	62 728
Autres engagements donnés	62 728
Total	102 192

Valorisation d'un équivalent-loyer

- Superficie corrigée occupée par l'établissement : 3 956,00 m²
- Coût de reconstruction à neuf au mètre-carré : 900,00 euro
- Valeur totale de reconstruction à neuf : 3 560 400 euro

L'équivalent-loyer est calculé en tenant compte d'un pourcentage, conseillé par la FNOGEC, pour couvrir essentiellement les amortissements, les provisions pour grosses réparations et les charges d'emprunts. Il est estimé à de 3,21 %.

- Montant de l'équivalent-loyer correspondant : 114 442 euro

documents visés par le
commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garanties d'emprunts accordées par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	572 761
Autres engagements reçus	572 761
Legs nets à réaliser	
Total	572 761

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 39 464 euro

documents visés par le
commissaire aux comptes